

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Service Public d'Assainissement Non Collectif
Communauté de Communes de Ventadour**

Egletons Monédières

Carrefour de l'Épinette

19550 LAPLEAU

Tel : 05 55 27 69 26

spanc@cc-ventadour.fr

**Formulaire à retourner dûment rempli à l'adresse
indiquée ci-dessus.**

Commune de :

N° de dossier :

Date d'arrivée :

DEMANDEUR

Adresse de l'immeuble :

Section cadastrale et n° de parcelle :

Nom/Prénom propriétaire : Tél/mail :

Adresse (si différente) : CP et Commune :

Nom/Prénom occupant immeuble : Tél/mail :

PIECES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE

1- **Le présent formulaire** dûment rempli

2- **Le plan de situation** (carte IGN : 1/25000 ; carte Michelin 1/5000 ;

3- **Un plan de masse** sur base cadastrale, il doit contenir :

- l'habitation, la végétation, la position des puits/cours d'eau/mare/fossé,
- les distances du système d'assainissement par rapport à la limite de la parcelle,
- la pente du terrain, la position de la voirie, la position des réseaux,
- la position des éléments constituant le système d'assainissement (bac à graisse, fosse toutes eaux, pré filtre, traitement : longueur des drains...)
- le devenir des eaux pluviales

DEFINITION DU PROJET

Nature du projet : construction neuve réhabilitation de l'existant

Nom du concepteur et de l'installateur :

Tel :

Caractéristiques de l'habitation :

Habitation individuelle

Résidence : principale secondaire

Autre usage (préciser):.....

Nombre de personnes :

Nombre de pièces principales :.....

Ou

Autres (restaurant...)

Type d'Activité :

Nature des rejets :

Capacité d'accueil :.....

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Superficie de terrain disponible pour l'assainissement :

Nature de cette surface disponible (pelouse, friche, culture, arbres...) :

Pente du terrain prévu pour l'assainissement ?	<input type="checkbox"/> <5%	<input type="checkbox"/> 5 à 10%	<input type="checkbox"/> >10%
Nature du sol à 0,5 m de profondeur ?	<input type="checkbox"/> terre végétale	<input type="checkbox"/> sable	<input type="checkbox"/> argile
Nature du sol à 1 m de profondeur ?	<input type="checkbox"/> terre végétale	<input type="checkbox"/> sable	<input type="checkbox"/> argile

Perméabilité du sol :

La nature du sol est un élément primordial pour le bon fonctionnement des installations, le choix de la filière de traitement dépendra donc ce paramètre.

Pour savoir si un terrain est perméable, nous vous demandons de procéder au test sommaire qui permet de l'évaluer. Il consiste à mesurer le temps d'infiltration de 10 litres d'eau dans une fosse de 30cm x 30cm et de 50cm de profondeur, préalablement saturé d'eau (pour satisfaire cette condition, remplir la fosse d'eau à ras le bord puis attendre que la totalité de l'eau soit infiltrée).

Temps d'infiltration	Inférieure à 2h	De 2 à 4h	Au delà de 4h
Perméabilité	Bonne	Médiocre	Terrain imperméable

Entourer le résultat du test

Ce test est sommaire, pour vous aider dans le choix de la filière, une étude de sol et de définition de filière réalisée par des spécialistes garanti l'adéquation entre votre projet d'assainissement et la nature de votre terrain.

Y'a-t-il eu une étude de sol et de définition de filière sur votre parcelle ? (Si oui, joindre une copie de l'analyse des résultats au présent dossier)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Le terrain est-il situé en zone sensible ?

• Proximité d'un cours d'eau :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
• Baignade :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
• Périmètre de protection de captage :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
• Présence d'un captage (puits ou forage) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- Est-il destiné à la consommation humaine :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- Distance par rapport au système d'assainissement :	<input type="checkbox"/> < 35m	<input type="checkbox"/> > 35m

Destination des eaux pluviales ?	<input type="checkbox"/> réseau de surface (fossé...) <input type="checkbox"/> infiltration sur la parcelle <input type="checkbox"/> Rétention (cuve/mare) <input type="checkbox"/> autre :
----------------------------------	--

Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.

DEFINITION DE LA FILIERE :

PRETRAITEMENT :

Les eaux ménagères et les eaux vannes (WC) sont elles prétraitées ensemble : oui non

Quel est le dispositif de prétraitement des eaux usées ?

<input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux, Caractéristiques : béton ; polyéthylène, ronde, rectangulaire	Volume :	
<input type="checkbox"/> Fosse septique (réhabilitation)	Volume :	
<input type="checkbox"/> Bac à graisse	Volume :	
<input type="checkbox"/> Préfiltre	Volume :	
<input type="checkbox"/> Autres :		
La Ventilation haute est-elle prévue (primaire) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Diamètre :
La ventilation en sortie de fosse est-elle prévue ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Diamètre :

Les ventilations permettent l'évacuation des gaz issus de la fermentation des boues contenues dans la fosse toutes eaux, ces gaz ont une odeur désagréable et peuvent conduire à la corrosion du béton ; il faut donc prévoir de les évacuer à une hauteur suffisante au-dessus du toit en un point choisi en fonction de la direction des vents. Cette ventilation devra être surmontée d'un extracteur type éolien ou statique, éloigné des fenêtres et VMC.

TRAITEMENT :

Le dispositif de traitement des eaux usées :

- S'agit-il d'un dispositif assurant l'épuration et l'évacuation par le sol ?

<input type="checkbox"/> Tranchée d'épandage à faible profondeur		
Nombre :	Longueur unitaire :m	Longueur totale:.....mL
<input type="checkbox"/> Lit d'épandage à faible profondeur		
Largeur :m	Longueur :m	
<input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé		
Largeur :m	Longueur :m	Surface :m ²

- Ou bien s'agit-il d'un dispositif assurant uniquement l'épuration des effluents ?

<input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé		
Largeur :m	Longueur :m	Surface :m ²
<input type="checkbox"/> Filtre à sable horizontal drainé		
Largeur :m	Longueur :m	Hauteur :m
<input type="checkbox"/> Filtre compact :		
<input type="checkbox"/> Filtre Planté :		
<input type="checkbox"/> Microstation :		

Dans ce cas le rejet se fait-il :

- vers le milieu hydraulique (joindre l'accord de déversement) et préciser l'exutoire :
- autre :

Le propriétaire s'engage :

- à ne réaliser les travaux qu'après réception de l'avis favorable sur le présent projet de demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif
- à prévenir le SPANC du démarrage des travaux avec un préavis minimum de 8 jours (retourner au SPANC la déclaration d'intention de commencer des travaux)
- à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé
- à ne recouvrir l'installation qu'après avis du SPANC sur sa conformité
- à assurer le bon état de fonctionnement de son installation

En l'absence d'étude de sol et de définition de filière, le concepteur verra sa responsabilité engagée en cas de dysfonctionnement.

Date et Signature du Propriétaire :

Avis du Technicien du SPANC :

avis favorable avis favorable sous réserves avis défavorable

Observations :.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date et Signature du Technicien :

Avis du Maire :

avis favorable avis favorable sous réserves avis défavorable

Observations :.....

.....

.....

.....

.....

Date et Signature du Maire :

Il est rappelé que l'assistance que vous apporte le technicien SPANC, garantit la mise en place d'une filière respectant la réglementation en vigueur. Elle donne lieu au paiement d'une redevance permettant de financer les charges du service.